



LE JOURNAL DE LA MOTTE

Décembre 2020 vol. 3 no 25

MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE



Planet Christmas

C.C.Y.M.E. de La Motte

du 1 décembre 2020 au 10 janvier 2021

(Suite p.2)



Visite surprise du Père Noël à La Motte

13 décembre 2020
de 13 h à 16 h

Distribution de cadeaux par le comité du Père Noël!

(Suite p.5)

La parole est aux jeunes! de 10 à 17 ans

SONDAGE

Les activités pour les jeunes

Complète-le en ligne! : <https://fr.surveymonkey.com/r/N8L5JSH>
ou
sur le site internet de la municipalité de La Motte!

(Suite p.5)

Joyeux temps des fêtes!

De la Une à la deux

Décembre 2020 vol. 3 no 25



Chronique

de la Table de concertation de La Motte

Texte : Johanne Morin

Une citoyenne de La Motte nous a proposé de donner des nouvelles de la Table de concertation afin de connaître les projets à venir.

Alors m'est venue l'idée d'en faire une chronique récurrente dans le journal. Dans un premier temps, il est important de faire connaître la mission de cette l'organisme à but non lucratif qui est d'ailleurs unique dans la MRC d'Abitibi. La Table de concertation réunit un représentant de chaque comité et de trois autres citoyens.

Objectifs

Créer et maintenir des liens entre les comités locaux afin d'augmenter leur force et leur pouvoir d'agir sur le développement de notre communauté. Faire de notre milieu de vie un lieu dynamique, positif, sain et accueillant où notre identité particulière sera conservée.

Principales activités

Organisation de la Route du terroir, du Noël au Terroir, de la Fête des bénévoles, de la Fête de la famille, etc. et de l'élaboration de nouveaux projets; création de comités de travail pour des dossiers de développement précis.

Horaire des réunions

Les réunions ont lieu en moyenne une fois par mois, au bureau municipal, au 349 chemin St-Luc.

Membres du comité

Présidente de la Table : Rita Larouche

Trésorier : René Martineau

Secrétaire : Johanne Morin, agente de développement

Citoyennes : Monique T. Savard, vice-présidente de la Table, Francine Grenier et Brigitte Dion

Fabrique St-Luc : Suzanne Perron

Bibliothèque : Nicole Richard

La Pariole : Pierre Labrèche

Comité Embellissement : Jocelyne Wheelhouse (poste à combler)

Comité des Aînés et du Père Noël : Mélissa Perron

Comité des Jeunes : Julie Coulombe-Béanger

Comité du Journal : Vanessa Masse

Municipalité : Yanick Lacroix

Comme vous vous en doutez, la pandémie nous a obligés à remettre beaucoup d'évènements. Cependant, plusieurs projets sont sur la table et ne tarderont pas à se réaliser dès que la situation nous le permettra. Vous en saurez plus long dans notre prochaine chronique.

Si vous désirez vous impliquer ou pour plus d'information, n'hésitez pas à me contacter au 819 732-2878.

Sur ce, la Table de concertation de la Motte vous souhaite un temps des fêtes lumineux et rempli de bonheur !



C'est avec joie et plaisir que nous vous invitons à la 10^e édition de notre traditionnel spectacle *Son et lumière CCYME La Motte*.

Encore cette année, une présentation de ±50 minutes sera jouée en boucle de 17h00 à 22h00 à tous les soirs, beau temps, mauvais temps. Les présentations débuteront le mardi 1^{er} décembre 2020 jusqu'au dimanche 10 janvier 2021. Chaque chanson étant présentée, vous savez où vous en êtes dans le visionnement pour faire le tour de notre spectacle.

Il sera toujours possible de vous reculer dans l'entrée de notre voisin Denis Duguay pour mieux apprécier l'évènement et de syntoniser le 93,9 fm dans le confort de votre véhicule. Ne soyez pas gêné si vous désirez monter le son de votre radio, de baisser vos vitres d'auto et de sortir danser! Vous ne serez pas les premiers ☺.

La pandémie a forcé des ajustements à différents niveaux dans la vie de chacun de nous. Notre 10^e édition se veut donc moins grandiose que prévue, notre but étant de mettre un peu de lumière dans vos vies durant cette période difficile et de briser la solitude pour un instant magique. Quelques changements se sont donc imposés : retrait de notre boîte de dons, retrait des commanditaires et statu quo sur le développement artistique.

Pour les utilisateurs de Facebook, vous pouvez cliquer «j'aime» sur notre page et nous suivre dans notre folie. Rechercher «Son et lumière CCYM La Motte». Vous y trouverez sous peu les détails sur la nouvelle méthode mise en place pour faire vos dons. Leur distribution se fera sous une nouvelle formule, c'est-à-dire 50% du montant sera distribué à la pédiatrie de l'hôpital d'Amos et le restant sera remis au Comité du père Noël de La Motte.

Créateur de souvenirs depuis 2011, venez vivre l'expérience CCYME au 210, Chemin de la Baie La Motte pour «entendre les lumières». Nous vous demandons de respecter les règles sanitaires en vigueur afin de nous éviter, mais aussi afin de vous éviter des ennuis.

L'équipe CCYME, Caroline, Cédric, Yanick, Malick et Emrick, aimerait vous remercier chaleureusement de votre support et intérêt à notre projet de magie (folie) de Noël.

- 30 -



Un village féérique ! Pourquoi pas !

Suivons l'exemple de CCYME et commençons maintenant à installer nos décorations de Noël pour faire en sorte que les enfants sentent un peu de féerie, pour faire le bonheur des petits et des grands et pour illuminer notre quotidien.

Les décorations de Noël ont le pouvoir d'évoquer le sentiment de bien-être qui vient avec le temps des fêtes. C'est une manière, en ce temps de pandémie, de nous encourager mutuellement.



À PROPOS DU JOURNAL DE LA MOTTE

Le *Journal de La Motte* est publié aux deux mois : il paraît en février, avril, juin, août, octobre et décembre. Si vous désirez soumettre un message d'intérêt public en tant qu'individu ou organisme, faites-le parvenir au bureau municipal avant le 15 du mois précédant la parution. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Tél : 819 732-2878, Téléc : 819 732-4248 ad.lamotte@cablamos.com

L'équipe du Journal :

Rédaction : Johanne Morin

Correction : Jocelyne Lefebvre, Vanessa Masse

Soutien : Monique T. Savard, Françoise Thibodeau,

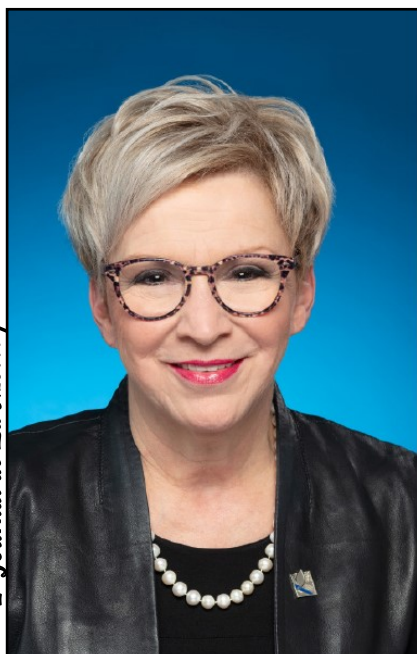


Madame Suzanne Blais

Députée d'Abitibi-Ouest

Présidente de séance

- suzanne.blais.ABOU@assnat.qc.ca
- 259, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1
- 29, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1N5



Coup d'œil municipal

Décembre 2020 vol. 3 no 25



Texte par Rachel Cossette



Municipalité de La Motte

La prochaine séance du Conseil, le lundi 14 décembre à 19 h 30 à la salle Héritage du Centre communautaire.

Lors des séances d'octobre et de novembre, votre conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- * Territoire incompatible avec l'activité minière;
- * Autorisation à l'inspecteur municipal à délivrer des avis d'infraction en lien avec le règlement d'urbanisme # 195;
- * Appui au projet de reconstruction de l'école Tétreault de La Motte;
- * Approbation des comptes du mois de septembre : 75 433.28 \$;
- * Acquisition d'emplacements pour l'aménagement de points d'eau sur le chemin de La Baie et du lac La Motte;
- * Demande de versement de la subvention « Amélioration du réseau routier municipal »;
- * Accord d'une contribution financière au comité du Père Noël ;
- * Dépôt de la liste des arriérés de taxes 2020;
- * Inscription au regroupement d'achat pour l'acquisition d'abat-poussières pour 2021;
- * Approbation des comptes du mois d'octobre : 183 555.68 \$;
- * Modification du taux d'intérêt jusqu'au 31 décembre 2020 pour le compte de taxes couvrant l'année 2020.

Horaire des fêtes

Le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021.

Prochaine séance ordinaire le 14 décembre 2020 à 19 h 30.

Le calendrier des rencontres 2021 sera adopté lors de la prochaine séance ordinaire.

Stationnement hivernal

Comme l'hiver approche à grands pas et que nos déneigeuses vont reprendre du collier, je me fais le porte-parole des opérateurs qui font en sorte que nos chemins sont ouverts lorsque nous partons pour nous rendre au travail. Nous sollicitons votre collaboration en ne stationnant pas vos véhicules dans la rue pour ainsi simplifier leur tâche. Je vous remercie de votre collaboration habituelle.

Pour la période hivernale, l'inspecteur municipal sera disponible les jeudis en après-midi sur rendez-vous. Pour toutes informations, contactez le bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

REQUÊTE CITOYENNE

Nous désirons vous informer que la Municipalité a fait une requête citoyenne auprès de la Sûreté du Québec. Une requête citoyenne consiste à dénoncer une situation problématique qui survient sur le territoire de la municipalité et à demander à la Sûreté du Québec de faire de la patrouille plus souvent afin de corriger la situation. Nous avons constaté qu'il y a un relâchement du respect de la limite de vitesse qui est de 50km/h dans le périmètre urbain, de 70 km/h dans les chemins en gravier et de 80km/h entre la route 109 et le village, chemin asphalté.

Nous avons également un problème avec l'arrêt obligatoire (STOP) de l'intersection dans le village qui est situé à côté de l'école primaire. Nous imaginons que si l'arrêt obligatoire n'est pas respecté dans le centre du village, il n'est sûrement pas respecté dans les autres chemins municipaux.

Nous avons la chance d'avoir deux bretelles à sens unique sur le territoire, une donnant accès au chemin du Quai et l'autre au chemin St-Luc. Nous voyons souvent des gens passer à contresens. Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter la signalisation routière sur l'ensemble du territoire même s'il n'y a pas d'autre véhicule et que vous vous pensez seul.

Rachel Cossette
Directrice générale



Mot de l'inspecteur

La Municipalité de La Motte tient à rappeler à sa population que les travaux et les usages exercés sans autorisation constituent une infraction au sens de la réglementation municipale. Ces infractions sont passibles d'amendes, ce qui n'a pas pour effet de régulariser la situation et d'autres conséquences s'en suivent.

Il est important de bien comprendre qu'une situation non conforme ne le deviendra pas par le simple écoulement du temps. En effet, pour bénéficier de droits acquis, toute construction ou usage doit obligatoirement avoir fait l'objet d'un permis si la réglementation l'exigeait au moment de sa réalisation. De plus, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soustrait la possibilité d'obtenir une dérogation mineure pour une construction effectuée sans permis.

La Municipalité de La Motte compte un inspecteur afin d'assurer l'application des règlements relatifs à l'environnement et à l'urbanisme sur un territoire d'une superficie de 224 km². Tout citoyen ayant omis d'obtenir l'autorisation municipale pour effectuer ses travaux devra, à un certain moment, faire face aux diverses conséquences. Que ce soit suite à une plainte, à une inspection de l'inspecteur de la Municipalité ou de la MRC de l'Abitibi qui maintiennent le rôle d'évaluation à jour, lors de la production d'un certificat de localisation ou de la vente de la propriété, la situation dérogatoire fera surface à un moment ou un autre et lorsqu'une situation non conforme est constatée, la Municipalité entreprend la procédure suivante :

1. Émission d'un avis d'infraction.
2. Si la situation n'est pas corrigée, il y a émission d'un constat d'infraction (amende).
3. Si la situation perdure, il y aura un mandat au procureur afin d'entreprendre toute action jugée appropriée pour voir à l'application de la réglementation. Ces actions visent le respect des règlements et peuvent aller jusqu'à l'obligation de démolir les constructions ou de rendre celles-ci conformes aux règlements.

Nombreuses et fâcheuses sont les conséquences que vivent les citoyens qui sont aux prises avec des constructions non conformes dont les travaux ont été réalisés sans autorisation. Afin d'éviter des inconvénients et des procédures coûteuses, il est important d'effectuer une demande de permis à cet effet. Cette dernière peut être produite directement au bureau municipal, situé au 349, chemin St-Luc, pendant les heures d'ouverture, ou en téléchargeant le document via le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : www.municipalitedelamotte.ca dans la section « services municipaux », sous les onglets « Permis de construction ou de rénovation ».

Pour toutes questions ou pour nous faire part de vos commentaires relativement à l'émission de permis et de certificats d'autorisation, nous vous invitons à communiquer avec l'inspecteur municipal au 819 732-2878 ou par courriel à : insp.lamotte@cableamos.com

Simon Trottier - Inspecteur

Nouvelles de vos comités



Le comité des Jeunes de La Motte

Texte Julie-Coulombe Bélanger

Une nouvelle étape vient d'être franchie. Après presque deux ans, le comité des Jeunes peut renaître, enfin! Je suis fière de vous annoncer que je serai votre nouvelle animatrice. Quelques jeunes me connaissent déjà, mais pour certains d'entre vous, je suis un nouveau visage. Depuis déjà un peu plus de deux ans, j'habite le village de la Motte.

De formation, je suis une éducatrice auprès des 0-5 ans, mais j'ai toujours eu envie de travailler avec les plus vieux. J'espère être une bonne écoute pour eux et être capable de bien les conseiller dans leurs nouveaux projets avec le comité. Nous avons un nouveau local, oui, vous avez bien lu. Les jeunes auront un espace pour eux.

J'ai déjà très hâte de voir nos jeunes et de les animer du mieux que je peux. Pour un nouveau comité des jeunes, nous avons besoin d'eux. Un sondage est lancé, s.v.p., remplissez-le!

De plus, en le remplissant et en nous suggérant un nom pour le nouveau comité, vous courez la chance de gagner un certificat-cadeau.

J'espère pouvoir vous rencontrer très bientôt.



Société Alzheimer

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**Nos bureaux d'Amos sont ouverts
tous les mardis!**

Rencontre sur rendez-vous seulement.

Contactez-nous par message privé, par courriel ou par téléphone!

abitibi@alzheimerAT.org

819 727-1221



Texte de Pierre Labrèche



**CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LA MOTTE**

Bonjour à toutes et à tous,

Une page se tourne pour notre Centre communautaire. Suite à de nombreuses discussions entre la Municipalité et le conseil d'administration du Centre, il a été décidé d'un commun accord que la Municipalité reprenne la gestion de celui-ci sous son aile.

Face à une situation qui devenait de plus en plus complexe pour le conseil d'administration (difficulté à recruter du personnel pour l'entretien et le ménage, manque d'administrateurs, etc.) et face à la nécessité d'assurer la pérennité du Centre, il devenait évident qu'une solution devait être trouvée.

La survie du Centre étant une priorité pour le Conseil municipal et pour les administrateurs de l'organisme à but non lucratif (OBNL) qui en assurait la gestion, nous avons conclu que la reprise de la gestion par la Municipalité était la meilleure façon de s'assurer que le Centre communautaire de La Motte puisse poursuivre sa mission.

Dans les faits, cela ne changera pas grand chose pour les citoyens. Le Centre demeure le lieu de rencontres qu'il était : disponible pour toutes les activités communautaires, pour les activités religieuses, pour les spectacles, etc. Les organismes comme La Pariole continueront d'y présenter des spectacles au bénéfice de la communauté. Les activités organisées par l'agente de développement s'y tiendront. Le brunch de la Fête des mères de la Fabrique continuera d'y avoir lieu, de même que les spectacles des enfants de l'école et j'en passe.



Texte de Vanessa Masse



LE JOURNAL DE LA MOTTE

Chers Lamottois et Lamottoises,

Cela fait maintenant un peu plus de deux ans que nous nous sommes installés dans la municipalité de La Motte. Si ce n'était que par pur hasard au départ, nous avons vite été séduits par le dynamisme et la richesse culturelle de ce beau petit village qui s'est finalement avéré être, en plus, le village natal de ma grand-mère Simone Ross. Que ce soit grâce aux festivités du 100^e, aux activités de La Pariole, à la Route du terroir, au spectacle « Son et Lumière CCYME » ou à toutes les multiples autres activités, artisans ou personnalités qui font briller La Motte au niveau régional et même plus, les raisons sont nombreuses d'être fiers de se dire Lamottois et Lamottoise.

Je suis fière aussi de voir les gens de La Motte s'échanger des biens, des services et des conseils dans un groupe Facebook qui compte déjà plus du quart de la population du village. Vous en connaissez beaucoup, vous, des municipalités où les gens offrent de « ramener une pinte de lait de la ville » à leur voisin pour leur éviter la route? Pas moi et ça me rend encore plus fière de faire partie d'un village où l'entraide est mise de l'avant!

C'est parce que j'avais envie de participer à cette vie communautaire active que je profite d'un congé de maternité (Hé oui! Une nouvelle petite Lamottoise s'est jointe au groupe!) pour oser plonger. C'est donc avec grand plaisir et bien humblement que je poursuivrai la correction de votre journal en relais à Madame Jocelyne Lefebvre, qui a passé le flambeau après 20 ans d'implication passionnée. J'en profite du même coup pour vous inviter à faire de même : osez vous impliquer pour continuer de faire de notre chez-nous un milieu agréable à vivre et qui se démarque par son dynamisme et sa solidarité!

Au plaisir de vous lire, de vous écrire et de discuter avec vous.

Évidemment, la pandémie de COVID-19 a tout bousculé et on a l'impression qu'il ne s'y passe plus rien! Mais c'est faux, à petite échelle le Centre est encore un lieu de rencontres communautaires. Et on espère que tout reviendra à la normale le plus rapidement possible. La pandémie a aussi ralenti le rythme auquel la transition de la gestion du Centre s'est effectuée. Votée à l'Assemblée générale du 27 février dernier, le transfert à la Municipalité s'est effectué en mars. Cependant la démarche administrative de dissolution de l'OBNL a été retardée et a débuté en septembre. Celle-ci devrait se finaliser sous peu.

En terminant, j'aimerais remercier toutes celles et ceux qui, au fil des ans, ont donné de leur temps pour assurer la gestion et la vitalité de notre Centre communautaire. Merci au conseil d'administration : René Martineau, Caroline Dupré, Karyn Chabot et Réjean Richard.

Et puis un immense merci envers celles et ceux qui ont réalisé ce magnifique projet qu'a été la transformation de l'église en un Centre communautaire qui fait l'envie de bien des municipalités. Par leur travail acharné, que ce soit dans l'administration du dossier et/ou avec l'huile de bras nécessaire pour le réaliser, ils et elles ont rendu possible ce grand accomplissement en donnant une nouvelle vie à l'église que nos pionniers nous ont léguée.

Pour moi, cela est la preuve que collectivement nous pouvons faire de grandes choses. Le Centre communautaire de La Motte demeure NOTRE lieu collectif. La Municipalité va en prendre bien soin, je vous invite à le faire vivre intensément par des beaux projets pour qu'il continue à être longtemps au cœur de notre vie!

Au plaisir de s'y retrouver!

Nouvelles de vos comités

Décembre 2020 vol. 3 no 25



Texte de Pierre Labrèche

Bonjour à toutes et à tous,

En ce début d'hiver, voici les dernières nouvelles de La Pariole.

Avec l'incertitude qui se poursuit quant à l'évolution de la situation sanitaire et la possibilité de pouvoir présenter des spectacles cet hiver, **La Pariole et les Copains d'abord ont décidé de ne pas présenter de spectacle en février 2021.**

On a tous très hâte de vous ramener de la musique et des chansons dans les oreilles. On a tous hâte de vous retrouver et de jaser dans la chaleur et la convivialité qu'amènent nos spectacles. On garde espoir pour plus tard, on pense à certaines idées alternatives au cas où...

On est tous pareils ces temps-ci, le monde nous manque! Et avec le temps des fêtes qui arrive, sans qu'on sache ce qui sera permis comme rencontres, j'ai envie de vous dire : chérissons ceux qu'on aime et profitons des moments qu'on passe avec eux. Prenons soin de nous autres!

Toute l'équipe de La Pariole vous souhaite un joyeux temps des fêtes et une bonne et heureuse année. Qu'elle soit pleine de santé et de bienveillance.

Au plaisir!
Pierre Labrèche



Comité du Père Noël

Le Noël aux enfants a dû se réinventer cette année en raison de la pandémie. Afin de limiter la propagation du virus, le comité du Père Noël a décidé de prendre les grands moyens afin d'en faire une belle réussite et de mettre de la joie dans le cœur des enfants du village.

Avec des aides financières de la MRC d'Abitibi, de la municipalité de La Motte, de la Table de concertation de La Motte et, sans oublier, de précieux commanditaires, le comité du Père Noël organise la fête sous la forme d'une distribution de cadeaux à domicile. Le Père Noël, la Fée des Étoiles et leurs lutins déposeront les cadeaux à votre porte. La contribution des parents se chiffre à 5 \$ par enfant pour recevoir un cadeau d'une valeur de 40 \$.

Une quarantaine d'enfants recevront la visite des lutins et en plus, cette année, le comité du Père Noël a décidé de prendre soin des personnes du troisième âge de notre communauté.

Cette activité demeurera intergénérationnelle quand la situation nous le permettra par une fête au Centre communautaire où parents, grands-parents et enfants se rassembleront pour fêter Noël.

Mélissa Perron, responsable du comité du Père Noël



Bibliothèque de la Motte

Un prix pour le plus grand nombre d'abonnés en octobre !

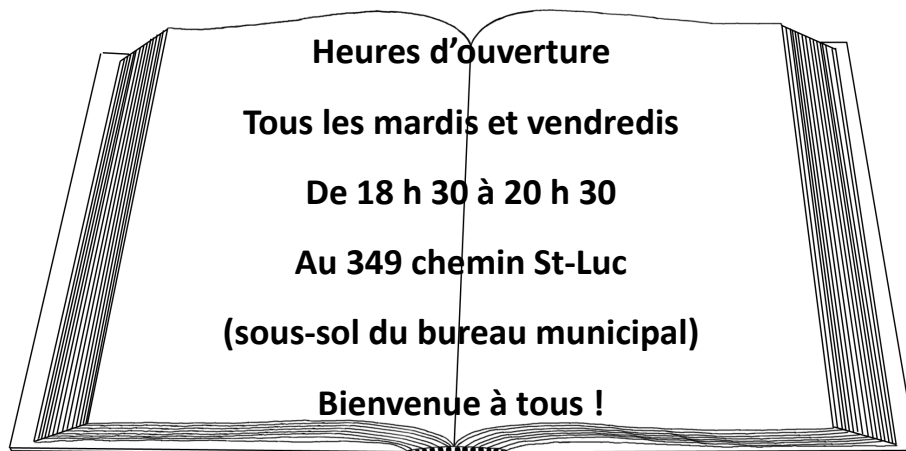


La bibliothèque de La Motte sera fermée du 21 décembre au 4 janvier inclusivement. Nous serons heureux de vous recevoir à partir du mardi 5 janvier 2021.

Nous tenons à remercier les nouveaux abonnés pour le mois d'octobre. Cela nous a permis de recevoir un prix pour le plus grand nombre d'abonnés selon la population.

Si vous êtes intéressés à ce que la bibliothèque ouvre une semaine sur deux en après-midi, nous aimerions que vous communiquiez avec nous au : 819 442-0262.

Merci et Joyeuses fêtes de la part de toute l'équipe !
Nicole Richard, Julie Allard et Jeanne-d'Arc Deschamps

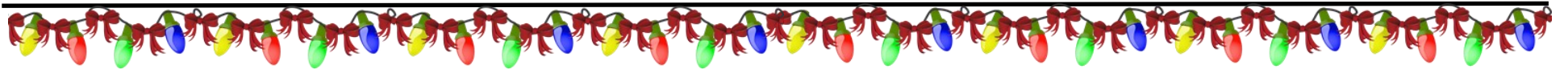


Voilà!

Dossier citoyen personnalisé

- Nouvelles et alertes
- Calendrier personnalisé
- Sondages
- et plus encore!

[Inscrivez-vous](#)

**HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES****DÉCEMBRE 2020**5 déc.....Messe à St-Mathieu
19 h12 déc....Âme Camille St-Amant par Quêtes funéraires
19 h19 déc.....Messe à St-Mathieu
19 h24 déc....Âme Marie Tremblay par Quêtes funéraires; **Messe de Noël**
16 h26 déc....Âme Nicole Naud par Quêtes funéraires
19 h**JANVIER 2021**2 jan.....Messe à St-Mathieu
19 h9 jan.....Âme Camille St-Amant par Quêtes funéraires
19 h16 jan.....Messe à St-Mathieu
19 h23 jan.....Âme Pauline Martel par Quêtes funéraires
19 h30 jan.....Messe à St-Mathieu
19 h**Covid-19 oblige, vous devez réserver avant le 14 décembre****pour assister à la Messe de Noël afin de respecter les consignes sanitaires.**

Pour réservation : Vital Hains 819 732-9479 et Nicole Richard 819 442-0262

**FABRIQUE**
ST-LUC DE LA MOTTE**Avis de convocation**
Assemblée des paroissiens

Bonjour à vous tous,

Par la présente, vous êtes convoqués à une assemblée générale pour la Fabrique St-Luc de La Motte qui aura lieu le 12 décembre prochain.

Cette assemblée se tiendra après la messe dominicale de 19 h et des élections auront lieu afin d'élire 2 nouveaux marguilliers (ères).

Nicole Richard, secrétaire-trésorière

Messe de Noël à La Motte
24 décembre 16 h

Comme vous le savez, à cause de la Covid-19, nous ne pouvons pas accueillir plus de 50 personnes alors les places sont limitées. Comme St-Mathieu va partager avec nous, il y aura 25 places disponibles pour chaque paroisse.

Nous demandons votre collaboration pour vérifier le nombre de personnes et surtout pour réserver vos places avant le 14 décembre si vous comptez y assister. Advenant que nous n'ayons pas comblé toutes les places avec les réservations, nous accepterons les premiers arrivés. Nous sommes désolés de ce contretemps.

Personnes à rejoindre pour les réservations :

Nicole Richard 819 442-0262

Vital Hains 819 732-9479

**PME INTER Notaires ABITIBI inc.**

Notaires & conseillers juridiques



NOTAIRES

Services professionnels :*Vente & hypothèque, donation, testament, mandat, convention, contrat de mariage, droit commercial et corporatif, service de greffe fiduciaire etc.*22, 1^{re} Avenue Ouest, bureau 301,

Amos (Québec) J9T 1T8

T. 819.732.2812.

855, 10^e Avenue,

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

T. 819.737.2747

Me Michel Lantagne
Me Martine Corriveau
Me Gabrielle Morin
Me Valérie St-Gelais
Me Sébastien Banville-Morin
Me Pamela Trottier-Poirier
Me Catherine Pomerleau
Me Claudine Bérubé
Me Annabelle Lefrançois
Me Jonathan Lavergne
Me Vincent Adam-Grenier
Me Myriam Gervais
Me Katy Veilleux

Babillard



La municipalité de La Motte a reçu un don !

**Vêtements, jouets
(une couchette)
0-7ans**

Si cela vous intéresse, contactez-nous en privé soit par Messenger ou encore en téléphonant au 819 732-2878

Date limite: 9 décembre 2020

Garderie



Bonjour chers parents de La Motte,

Je me nomme Paméla, j'ai 32 ans et je suis mère de 4 beaux enfants. J'ai fait une attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance.

J'aimerais, de ce fait, ouvrir une garderie à la maison. Je pourrais accueillir de deux à quatre enfants selon l'horaire des parents car j'ai deux enfants qui vont à l'école. J'ai des animaux dont un chien, un chat, deux lapins et des poules. Je serai disponible pour vous rencontrer ou pour discuter avec les parents qui auront besoin de mes services. Mon service de garde sera ouvert à partir de la mi-novembre. Veuillez me contacter via Messenger.

Merci et au plaisir de vous rencontrer,
Pamela Baril

//www.facebook.com/pamela.baril.90ela Baril



LA MOTTE-TROC, ÉCHANGE, AIDE UN GROUPE FACEBOOK DÉDIÉ À L'ENTRAIDE

Connaissez-vous le groupe Facebook La Motte - troc, échange et aide? Créé par Olivier Lemieux en avril dernier, ce groupe réservé aux Lamottois compte déjà près de 140 membres! On y partage des informations, on y fait de la vente d'objets de toute sorte et on peut demander ou proposer un coup de main pour divers services!

Si vous êtes à la recherche d'une garderie, d'un déneigeur, d'une cabane à pêche, si vous avez trouvé un chien errant ou que vous avez un transport à proposer pour Amos, Val-d'Or (etc.), tout ça se passe sur le groupe La Motte - troc, échange et aide.

Il suffit d'aller sur Facebook, de rechercher La Motte - troc, échange et aide et de faire une demande pour y avoir accès. Vous allez voir, c'est vraiment pratique. On vous attend!

Danaë Ouellet



**Cuisinière à vendre de marque
Kenmore**

30 pouces de couleur blanche

Autonettoyant

Cuvette avec spirale

Très propre

Prix : 200 \$

Lucie Carrier 819 442-0748



LE MONOXYDE DE CARBONE Cet ennemi invisible !

C'est quoi, le Monoxyde de carbone (CO)?

- Le monoxyde de carbone est **invisible et inodore**. Il n'irrite pas non plus les yeux ou les voies respiratoires;
- Le monoxyde de carbone est un **gaz toxique**;
- L'intoxication au monoxyde de carbone peut entraîner des **séquelles irréversibles** ou la mort.

Comment peut-on prévenir les intoxications au CO ?

- Par la présence d'**avertisseurs de monoxyde de carbone** installés au bon endroit;
- Par une **utilisation adéquate** et un **entretien rigoureux** des appareils à combustion;
- Par une **inspection régulière** et un nettoyage des cheminées, des tuyaux et des raccords des appareils à combustion;
- **Évitez certains comportements dangereux** comme :
 - Laisser un **véhicule en marche dans un espace clos** ou dans un endroit où la ventilation est déficiente tel qu'un garage ou un abri temporaire d'hiver;
 - Faire fonctionner un outil à moteur à combustion, telle **une génératrice, dans endroit clos**.



Un message du Service de prévention incendie de la MRC d'Abitibi



Rapport mensuel octobre 2020

Interventions Premiers répondants : Aucune

Interventions SUMI 19 octobre Lac-Mourier

Interventions SSI Aucune

Ligne d'urgence Aucune

Pratique 27 septembre

Rappel du mandat SUMI, mesures sanitaires, recherche intérieure

Sécurité civile : 28 octobre

Préparation de la 2e vague de Covid-19

État de la situation provinciale et régionale

Information gouvernementale

Préparation tempêtes hivernales

Babillard

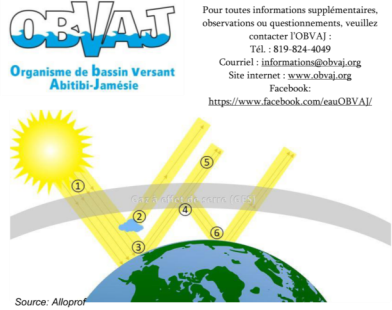
Décembre 2020 vol. 3 no 25

Les changements climatiques

Qu'est-ce que les **changements climatiques**? C'est une **modification à long terme** du climat moyen et des conditions météorologiques extrêmes. Ces changements sont observables par des **processus naturels** tels que l'activité volcanique et la production solaire, mais aussi, de façon plus importante, par la contribution des activités humaines à l'effet de serre.

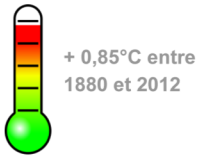
L'effet de serre, au cœur des changements climatiques

Les **gaz à effet de serre (GES)** forment une fine couche de l'atmosphère qui **retient la chaleur émise par le soleil**. C'est ce qui permet l'**équilibre du système terrestre** entre l'énergie émise par le soleil et les radiations renvoyées vers l'espace. On peut représenter le phénomène d'effet de serre à plus petite échelle comme étant une serre de jardinier, où les vitres retiennent la chaleur du soleil à l'intérieur de la serre.



L'effet de serre naturel permet de maintenir la surface terrestre à une température moyenne de **+15°C**, autrement cette température serait de **-18°C**.

Où en sommes-nous rendus ?



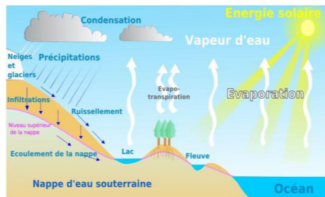
LE LIEN ENTRE L'ACTIVITÉS HUMAINES ET L'ACCROISSEMENT DES TEMPÉRATURES EST EXTRÊMEMENT PROBABLE (+95% DE CHANCES).

Source: GIEC

Depuis les années 1850, avec l'ère de l'industrialisation, les humains ont commencé à libérer dans l'atmosphère des gaz qui accentuent l'effet de serre. Entre autres, la **combustion du pétrole et des énergies fossiles, la déforestation et l'agriculture intensive** rejettent du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O). Ces gaz à effet de serre peuvent rester dans l'atmosphère **de 4 à 200 ans** et amènent une contribution importante au réchauffement planétaire.

Le cycle de l'eau et les changements climatiques

Les changements climatiques ont des impacts sur de nombreux systèmes physiques, dont la ressource en eau. Avec une hausse de température, l'**apport d'évaporation et d'évapotranspiration** des eaux subissent une augmentation et provoquent un surplus de vapeur d'eau dans l'atmosphère. Ce surplus affectera la ressource en eau en **augmentant l'incertitude des précipitations annuelles**. Ces précipitations vont varier d'une région à l'autre. Dans certaines régions, elles seront plus abondantes, alors qu'ailleurs, elles pourront être plus faibles.



L'Abitibi-Témiscamingue n'est pas épargnée

Des impacts déjà observés dans la région :

- Une **saison froide plus tardive** et plus courte;
- Des hivers moins froids, avec une **augmentation des cycles gel-dégel**;
- Une **saison chaude plus longue** et davantage de journées très chaudes ;
- Une prolongation de la saison propice aux orages et une augmentation des **épisodes de pluies intenses**;
- Des **bris d'infrastructures** et de routes plus fréquent ;
- Une hausse de **feux de forêt** ;
- Plus de **coupures d'électricité** ;
- Une **agriculture plus difficile** ;
- Un impact sur l'activité touristique (**pêche, ski**) ;
- Des **répercussions financières** avec l'intensification de l'eutrophisation ;
- Une augmentation du **débit des rivières**.

Les bonnes pratiques à adopter !

Pour le citoyen :

- Installer une bande riveraine ;
- Diminuer l'eau de ruissellement en se procurant un baril récupérateur d'eau de pluie ;
- S'assurer de la conformité et de l'entretien de la fosse septique ;
- Se familiariser avec les espèces exotiques envahissantes.

Pour la municipalité :

- Adopter un plan d'adaptation aux changements climatiques ;
- Réviser les cotes de crues ;
- Favoriser, dans les formations professionnelles, les apprentissages pertinents ;
- Acquérir des données sur la quantité/qualité de l'eau.




Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec

Direction générale du secteur nord-ouest

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 42
HEBABI

Abitibi-Témiscamingue

RÉCOLTE DE BOIS DE CHAUFFAGE DANS LES FORÊTS PUBLIQUES

Rouyn-Noranda, le 22 septembre 2020 – Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs rappelle aux citoyens qu'il est obligatoire de détenir un permis pour récolter du bois de chauffage à des fins domestiques dans les forêts publiques.

Valide jusqu'au 31 mars 2021, ce permis permet aux utilisateurs de bois de chauffage de récolter un maximum de 22,5 m³ apparents de bois, à 1,55 \$ plus taxes le mètre cube apparent pour toutes les essences feuillues (ce taux peut être mis à jour en tout temps).

Les bureaux sont actuellement fermés au public. Pour obtenir ce permis, il s'agit d'en faire la demande par courriel ou par téléphone en laissant un message dans la boîte vocale de l'une des [unités de gestion](#) de la région.

Le Ministère rappelle que la récolte de bois de chauffage est limitée aux essences prescrites dans les secteurs désignés sur les documents liés au permis. Comme toutes les autres interventions forestières, cette activité est également soumise à des règles environnementales ayant pour but d'assurer la protection des autres ressources du milieu forestier. À cet effet, nous vous invitons à consulter notre [brochure](#) sur les permis de bois de chauffage.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>
https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Source :
Geneviève Décarie
Conseillère en communication
Direction générale du secteur nord-ouest
Tél. : 819 763-3388, poste 257

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Québec

Rouyn-Noranda (Québec) 29X 6R1
Téléphone : 819-763-3388
www.mffp.gouv.qc.ca



AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Inscrivez-vous !

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Décembre

04-Francine Grenier
04-Marie-Andrée Alarie
15-Dave Marcoux
19-Armande Ouellet
20-André Meilleur
24-Marcel Bourassa
26-Jocelyne Wheehouse
27-Olivier Lemieux
08-Maurice St-Amant

Janvier

07-Marthe Béliveau
09-Serge Richard
10-Simonne Choquette
11-Pierrette Francoeur
11-Sandra Richard
13-Dylan Choquette
15-Jeanot Lafrance
28-Lucie Carrier
30-Jacques Sévigny

Prochaines distributions de denrées 1 et 29 décembre 26 janvier

Vous êtes dans le besoin!
Le service est là pour vous!

Info : 819 732-2878

Nécrologie

Lorsque survient un décès, vous désirez le faire savoir par le biais du Journal? Faites parvenir les détails à l'agente de développement.

819 732-2878



La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana

T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca

www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

FONDS D'INVESTISSEMENT

Prêt aux entreprises jusqu'à
150 000 \$

STRATÉGIE JEUNESSE

Prêt personnel pour les
entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans,
5 000 \$ à 25 000 \$

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Service-conseil et assistance en gestion,
mentorat, réseautage, formation et coaching

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

HARRICANA

Hamster

PAPETERIE COMMERCIALE
Amos - Val-d'Or - Malartic

CLD

CLD ABITIBI
Centre local de développement

Pour vos projets d'affaires,
faites appel à l'expertise de votre Centre local de développement.

491, rue de l'Harricana, Amos | 819 732-6918
cldabitibi.com | info@cldabitibi.com
CLDabitibi

MRC ABITIBI

MRCdAbitibi
mrcabitibi.qc.ca

582, 10^e Avenue Ouest, Amos (QC) J9T 1X3
T 819 732-5356
F 819 732-9617
mrc@mrcabitibi.qc.ca



**Fosses Septiques
Protec-Nature Inc.**

Service de nettoyage de fosses septiques
résidentiel et municipale

LE MEILLEUR PRIX GARANTI!
Fiche de suivi de vidange client

Projet Authier

Étude d'impact sur l'environnement

Sayona invite la population de La Motte et les environs à venir consulter l'étude d'impact sur place, au bureau de Sayona Québec.

Nous sommes disponibles pour répondre à toutes vos questions du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

169, chemin du Quai
La Motte
819-218-3423



GCM
CONSULTANTS

BBA

SNC-LAVALIN

**GROUPE
DDM**

**GROUPE CONSEIL
Nutshimit-Nippour**

MP EXPERT
CONSEIL

CTRI
Centre technologique des résidus industriels

**Richelieu
Hydrogéologie inc.**

Agenda municipal

Décembre 2020 vol. 3 no 25

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Voici les consignes en vigueur dès le **vendredi 13 Novembre** pour les usagers des services en soins infirmiers des CLSC de Barraute, Berry, Guyenne, La Corne, **La Motte**, Landrienne, Launay, Preissac, Rochebeaucourt, St-Dominique-du-Rosaire, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Marc-de-Figuery, St-Mathieu-d'Harricana, Ste-Gertrude-Manneville, Trécession (La Ferme et Villemontel).

Notez que si vous avez rendez-vous pour la vaccination influenza (grippe saisonnière), vous devez vous présenter à votre rendez-vous tel que prévu. Les consignes seront aussi affichées dans les CLSC concernés.

Le service des soins infirmiers au local de santé de La Motte est donc suspendu pour une durée de trois mois.

Pour information, contactez le CLSC d'Amos.

Consignes pour les services infirmiers

Prélèvements sanguins

Vous devez prendre rendez-vous au centre de prélèvement de l'Hôpital d'Amos :

Par internet sur le site [Clic Santé](#) ou
Par téléphone au 819 732-0165

Si nous avons déjà votre requête, elle sera envoyée au laboratoire. Vous devez tout de même prendre rendez-vous.

Services de santé courants

À compter du vendredi 13 novembre 2020, vous devez prendre rendez-vous avec le Centre de services ambulatoires de l'Hôpital d'Amos :

Par téléphone au 819 732-3341, poste 2649

Les services sont disponibles du lundi au dimanche, incluant les jours fériés, de 8 h à 16 h.

Usagers diabétiques sans médecin de famille

Pour rencontrer une nutritionniste, vous devez prendre rendez-vous :

En personne au CLSC d'Amos ou
Par téléphone au 819 732-3271, poste 4302

Les services au CLSC d'Amos sont disponibles du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

 Vous êtes inquiet pour votre santé?
Composez le 811

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
Québec

Décembre 2020

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	2	3	4 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	5 Messe à St-Mathieu 19 h
6	7 	8 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	9	10	11 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	12 Messe à La Motte 19 h
13	14 Conseil municipal 19 h 30  Compost	15 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	16	17	18 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	19 Messe à St-Mathieu 19 h
20	21 	22 Biblio Fermée	23	24 Messe de Noël 16 h	25 	26 Messe à La Motte 19 h
27	28  Compost	29 Biblio Fermée	30	31		

Janvier 2021

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1 	2 Messe à St-Mathieu 19 h
3	4 	5 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	6	7	8 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	9 Messe à La Motte 19 h
10	11  Compost	12 Biblio 18 h 30 à 20 h	13	14	15 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	16 Messe à St-Mathieu 19 h
17	18 	19 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	20	21	22 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	23 Messe à La Motte 19 h
24	25  Compost	26 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	27	28	29 Biblio 18 h 30 à 20 h 30	30 Messe à St-Mathieu 19 h
31						